

## **NON À LA TAXE DE 50 € POUR SAISIR LES PRUD'HOMMES !** **L'ACCÈS À LA JUSTICE N'EST PAS À VENDRE !**

Le gouvernement veut vous faire payer 50 € dès le dépôt de votre dossier aux Prud'hommes, avant même la tentative de conciliation. Finie la gratuité pour défendre vos droits !

**POURQUOI CETTE TAXE EST UNE ATTAQUE DIRIGÉE CONTRE NOUS ?**

→ **PARCE QUE NOUS TRAVAILLONS DANS UN SECTEUR À BAS SALAIRES :**

Proches du SMIC, temps partiels subis, horaires de nuit et de week-end... Nos fins de mois sont souvent difficiles. Avancer 50 €, ce n'est pas rien !

→ **PARCE QUE NOS LITIGES SONT FRÉQUENTS MAIS DE "PETITS MONTANTS" :**

- Heures sup' ou chevauchements non payés.
- Primes (panier, nuit, dimanche) oubliées.
- Repos non respectés.
- Erreurs de classification ou de coefficient.

→ **Ce sont des droits légaux ! Mais avec cette taxe, l'employeur sait que beaucoup d'entre nous renonceront à réclamer.**

**UNE DOUBLE PEINE INSUPPORTABLE :**

Trop "riches" pour bénéficier de l'aide juridictionnelle... mais trop "pauvres" pour payer l'accès à la justice. C'est une injustice sociale criante !

**UN DÉSÉQUILIBRE SCANDALEUX :**

L'entreprise a ses services RH, ses avocats, ses ressources.

Le salarié, lui, doit payer avant d'être entendu, prend seul tous les risques, sans aucune garantie de résultat.

→ **Cette taxe, c'est un coup de pouce aux patrons peu scrupuleux pour violer le Code du travail en toute impunité.**

**MOINS DE JUSTICE, C'EST PLUS D'EXPLOITATION !**

Moins de recours possibles, c'est la porte ouverte à :

- Encore plus d'heures non payées.
- Des irrégularités devenues "normales".
- Des abus quotidiens jamais sanctionnés.

**LE DROIT DU TRAVAIL N'EST PAS UN LUXE. IL NE DOIT PAS DÉPENDRE DE LA TAILLE DE NOTRE PORTEFEUILLE. MAINTIEN DE LA GRATUITÉ TOTALE DE LA SAISINE DES PRUD'HOMMES.**

**Feets FO**

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**  
46 rue des petites écuries 75010 Paris